



Syndicat Solidaires-Météo
42 av Gaspard Coriolis
31057 TOULOUSE CEDEX 1

Toulouse, le 1er décembre 2020

Madame Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Demande de rendez-vous

Madame la Ministre,

Solidaires-Météo est, depuis sa création en 2004, premier syndicat de Météo-France à l'issue des élections professionnelles. A ce titre, nous sollicitons une entrevue afin d'évoquer avec vous différents dossiers concernant l'établissement que nous présentons ci-dessous.

La vigilance météorologique

La vigilance météorologique et le produit « carte de vigilance » associé ne sont pas explicitement inscrits dans les missions de l'établissement alors qu'ils sont cruciaux pour la sécurité des personnes et des biens. En parallèle, dans le vide juridique existant, des produits qui s'apparentent à la carte de vigilance de Météo-France se multiplient, notamment sur Internet. Ils empruntent souvent même le terme de vigilance et ne peuvent qu'affaiblir la portée des alertes diffusées par Météo-France, lors d'épisodes météorologiques nécessitant une cohérence sans faille.

- *Nous revendiquons depuis des années que cette carte de vigilance soit intégrée explicitement dans nos missions de service public et sanctuarisée. Nous réitérons cette demande ici.*
- *Une réponse floue à notre question de Madame Virginie Schwarz, PDG de Météo-France, lors du dernier Conseil d'Administration de l'établissement nous a particulièrement inquiété·e·s.*

Réorganisation territoriale et réorganisation des services de prévision en région.

Ce dossier a déjà fait l'objet de plusieurs courriers de notre syndicat adressés à votre ministère ces

deux dernières années. Nous les tenons à votre disposition.

En premier lieu, le projet de la direction générale de Météo-France diminue drastiquement l'expertise humaine de proximité et implique une automatisation totale de la chaîne de production sans intervention humaine possible à une échelle régionale. Cela entraînera des incohérences inévitables et potentiellement lourdes de conséquences entre l'expertise humaine de proximité et la production automatique.

D'autre part, le projet prévoit la suppression des postes permanents de Prévisionnistes Amont Régionaux (PAR) et la mise en œuvre d'une astreinte pour certains postes de prévisionnistes (Météo-Conseil). Ceci acterait l'isolement dans certaines situations exceptionnelles (Plans Particulier d'Intervention par exemple) du Chef Prévisionniste Régional (CPR). C'est une véritable rupture organisationnelle qui amoindrira la sécurité et la solidité de l'expertise humaine en supprimant sa continuité.

Une expertise pour « projet d'ampleur » a été diligentée sur demande du CHSCT-EP. Les conclusions sont sans équivoque quant au rejet du projet par les agent·e·s et aux risques induits, notamment psycho-sociaux, de mener une telle réorganisation à son terme. A la suite de cette expertise, un plan d'actions a été proposé par la Direction de Météo-France. Il a été unanimement rejeté par les représentant·e·s du personnel.

- *Nous demandons une ré-évaluation de la place de l'humain dans la chaîne de prévision.*
- *Nous souhaitons que la direction renonce à cette rupture organisationnelle et maintienne le doublement de la permanence dans les services régionaux de prévision.*
- *D'autre part, au regard des sollicitations croissantes des services de sécurité départementaux (SDIS, RTM, COZ, etc.) pour plus de coopération avec Météo-France, en lien avec des besoins bien réels qui se multiplient eux aussi, nous demandons un nouvel examen de la pertinence d'une poursuite des fermetures des centres de proximité.*
- *Enfin, nous demandons l'arrêt des baisses d'effectifs. L'établissement a déjà payé un lourd tribut aux politiques publiques au cours des 15 dernières années.*

Revalorisation des parcours professionnels

L'établissement Météo-France a accompagné la mise en œuvre de son plan Horizon 2022 d'un volet « pesée des postes » qui a rehaussé 501 postes du niveau technicien au niveau ingénieur.

En parallèle, une mission d'expertise du CGEDD, relative à l'évolution des métiers et carrières des Techniciens Supérieurs de la Météorologie, est en cours.

Le RIFSEEP s'applique à l'établissement malgré sa demande argumentée de dispense, en faveur de son ancien régime indemnitaire (ITS).

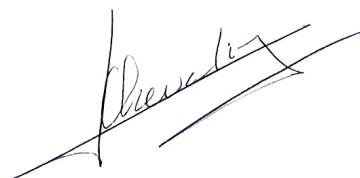
Les progrès, au cours des dernières décennies, des sciences de la météorologie et du climat, des outils de détection et d'observation, des modèles de prévisions numériques, des systèmes informatiques et des outils de gestion sont significatifs. Les tâches des personnels et leur niveau de technicité ont évolué avec ces progrès techniques. De surcroît, alors que l'établissement subissait des baisses drastiques d'effectifs, les zones de surveillance, d'expertise et de maintenance des équipes s'élargissaient et les responsabilités se multipliaient au niveau de chaque agent·e.

- *Sur le volet carrière, nous souhaitons particulièrement attirer votre attention, comme celle de la mission d'expertise du CGEDD, sur la situation des agent-e-s assurant des missions de maintenance, dont le métier et le niveau d'emploi ont clairement évolué ces dernières vingt années : ils et elles sont très majoritairement exclu-e-s du plan de requalification des postes.*
- *Sur le volet indemnitaire, notre syndicat a combattu et combat toujours les principes du RIFSEEP. Sa philosophie d'individualisation des rémunérations indemnitaires n'est pas socialement compatible avec le travail d'équipe qui prévaut à Météo-France. Nous souhaitons une revalorisation globale et équitable de la rémunération des agent-e-s de l'établissement, notamment des technicien-e-s.*
- *Nous concluons par le rappel d'une revendication historique de Solidaires-Météo et des autres syndicats de l'établissement : la requalification de l'ensemble du corps des Techniciens Supérieurs de la Météorologie en catégorie A permettrait de revaloriser simultanément les carrières et les rémunérations.*

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

José Chevalier et Maximilien Suarez

Porte-paroles de Solidaires-Météo



Solidaires-Météo
syndicat.solidaires@meteo.fr

José Chevalier
jose.chevalier@meteo.fr
06 52 28 31 75

Maximilien Suarez
maximilien.suarez@meteo.fr

